

« Intégrer l'utilisation des TICE dans sa pratique pédagogique »
(Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement)



- ✓ Compétences
- ✓ Modalités d'évaluation
- ✓ Critères d'évaluation

Compétences

Modalités d'évaluation

Critères d'évaluation

À partir d'un objectif pédagogique visant l'acquisition de « savoir » et/ou de « savoir-faire », **identifier les TICE appropriés** (tableaux blancs interactifs, didacticiel, serious game, ...), en tenant compte du niveau des élèves, d'éventuels élèves en situation de handicap, de la matière enseignée, des ressources de l'établissement, du résultat attendu, **en vue de capter l'attention et de stimuler les mécanismes d'apprentissage.**

En intégrant au moins deux TICE, dont une capsule pédagogique, **décrire une séance pédagogique**, en tenant compte de l'aspect temporel, de la présence éventuelle d'une personne en situation de handicap, et en respectant une répartition équilibrée des activités, **afin d'atteindre l'objectif attendu en termes de compréhension et d'acquisition des savoir et/ou savoir-faire concernés.**

Met en œuvre un dispositif pédagogique inclusif au service de l'objectif visé, en favorisant l'émulation, l'attention, la compréhension, la participation, l'interaction, **afin d'éviter le décrochage des élèves tout maintenant un cadre propice au travail.**

Conçoit une évaluation pour ses élèves, en mesurant leur capacité à trier, relever, sélectionner, vérifier les informations, **en vue de développer leur sens critique et ainsi favoriser leur sécurité et la préservation de leur identité numérique.**

Évaluation 1 : Rédaction d'une fiche pédagogique intégrant au moins deux TICE dont une capsule pédagogique. Le sujet est communiqué au candidat en début d'épreuve, à partir d'une banque de données d'objectifs d'apprentissage.

Devront par ailleurs être précisés et décrits :

- La classe
- Le nombre d'élèves - Le niveau des élèves - Le contexte (période de la journée, activités prévues avant et après, période de l'année, l'environnement, etc.)
- L'objectif terminal de la séance et les objectifs intermédiaires

Le projet de séance pédagogique est construit en live par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 2h sous la surveillance de la plateforme MÉRÉOS. À l'issue, le candidat bénéficie de 15 mn pour déposer le document sur son extranet, le jour et l'heure étant systématiquement enregistrés. Au delà des 15 minutes, l'épreuve est considérée comme non validée. La pertinence du projet sera évaluée indépendamment par chacun des membres du jury, et fera l'objet d'une délibération à l'issue de l'épreuve orale.

Évaluation 2 : L'épreuve orale s'effectue à distance à partir de la plateforme sécurisée MEREOS. À cette occasion, le jury interroge la pertinence des choix pédagogiques du candidat, la cohérence de la progression pédagogique eu égard le contexte et l'environnement de mise en œuvre décrit par le candidat, sa capacité d'adaptation. Le jury vérifie sur la base d'un partage d'écran du candidat, sa capacité de création de TICE, dont une capsule pédagogique.

Sa durée varie de 45 minutes à 1 heure par candidat. Chaque modalité d'évaluation fait l'objet d'une grille détaillée, qui vient compléter les critères d'évaluation du référentiel d'évaluation.

Les TICE identifiées :

- Cohérents avec l'objectif pédagogique dans leur nature, leur nombre, leur progression, le temps qui leur est imparti
- Adaptés (public, niveau de maîtrise des élèves, âge, rythme de travail, environnement socio-culturel, période de la journée, objectif en terme d'apprentissage, utilise la différenciation pédagogique
- Utilisent les 3 modèles communicationnels (auditif, visuel, kinesthésique)
- Tiennent compte d'élèves possiblement en situation de handicap

La séance est segmentée de manière harmonieuse

- Tient compte des capacités de concentration, des besoins de mouvement des élèves, et des éventuelles situations de handicap
- Présente un aspect dynamique visant à maintenir l'attention des élèves
- L'emplacement des TICE est judicieusement choisi et pertinente (fluidité, progression pédagogique cohérente avec l'objectif, rythme adapté aux élèves, etc.)
- Complétude du scénario de la capsule pédagogique (sujet, durée, moyens, technique, stratégie pédagogique utilisée, déroulé, ...)

- Privilégie les sous groupes
- Nombre d'élève par groupe ajusté au dispositif
- Diversifie les activités - Durée adaptée à l'âge des élèves et à leurs besoins (physiques, physiologiques, cognitifs)
- Prend en compte de la spécificité des élèves dans la constitution des sous-groupes, notamment ceux en situation de handicap
- Exploite le potentiel de la salle de travail et de son environnement
- Alterne travail Individuel et collectif

Met les élèves en situation de :

- Identifier le message induit
- Repérer les fake news
- Repérer la source
- Vérifier l'authenticité de l'information
- Comparer des données
- Argumenter son positionnement

Le candidat tient compte dans sa conception des la possible présence d'élèves en situation de handicap